# Compte rendu de la réunion du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du 31 janvier 2008

Réf. NS/CESC/11/PA

#### Présents:

Melle Béliard et Mme Phélipot, infirmières scolaires Mme Palisse et Mme Bécognée Conseillères Principales d'Education Mme Bertrand, professeur de SVT en CPGE Mme Germain, fédération des parents d'élèves FCPE

Mme Ferron, personnel d'intendance

Excusés : élèves et étudiants ; correspondant Police.

Réunion présidée par M. Bocquillon, Proviseur adjoint

<u>Début</u>: 18h10 Fin: 20h00

\*\*\*

Le Proviseur adjoint remercie les participants pour cette seconde réunion du CESC de l'année scolaire 2007-2008.

Il rappelle qu'il y aura une dernière réunion courant avril 2008.

# 1)Le budget du CESC

#### 1.1 Etat des dépenses

Les dépenses s'élèvent à 399,17 euros pour l'ensemble des actions menées depuis la rentrée scolaire.

### 1.2 Les recettes

Le fonds du CESC a été alimenté par trois types de ressources :

- -l'enveloppe projet d'établissement (CA du 2 octobre 2007) de 1000 euros
- -des subventions régionales (GRSP) pour des actions spécifiques (stress, SIDA) de 1100 euros -une subvention exceptionnelle du Rectorat pour l'achat de 2 distributeurs automatiques de
- préservatifs de 1538 euros

#### 1.3 Exercice au 31 janvier 2008

Le fonds disponible est de 3238,83 euros.

## 2)Bilan des actions depuis la rentrée scolaire

2.1 Beaucoup d'actions ont eu lieu (sécurité routière, intervention sur le don, projet nutrition avec le collège et les écoles de secteur, éducation à la vie affective, SIDA...).

Plus d'informations : voir le document « actions du CESC 2007-2008 ».

## 2.2 Remarques

- -les infirmières scolaires signalent que la première collecte sur le don du sang a rassemblé plus de 70 donneurs. La seconde est prévue mi-mars 2008.
- -tous les élèves ou les étudiants sont libres de participer au don du sang qui est anonyme ; ils ne doivent donc pas être empêchés de s'y rendre.
- -les interventions prévues en 1<sup>ère</sup> et terminales dans le cadre de l'éducation affective (le respect et la parentalité) sont annulées. En raison des blocus successifs, les heures de cours perdues ont été nombreuses.
- -les enseignants doivent être prévenus dès la rentrée que 2 heures obligatoires seront consacrées à l'éducation affective à tous les niveaux : cette obligation éducative est rappelée dans le projet académique.
- -les effectifs de la participation des élèves à l'intervention sur le SIDA ont fondu par rapport à l'année précédente
- -il serait intéressant de développer dans le bassin de formation (écoles, collège, lycée) des projets CESC communs par niveau

## 3)Mise en place des distributeurs de préservatifs

3.1 Deux distributeurs seront installés prochainement dans l'établissement ; une somme de 1538 euros a été débloquée par le Rectorat. Plusieurs sociétés ont été contactées pour des devis.

Ces appareils s'ajoutent aux 3 points de distribution qui fonctionnent déjà au lycée.

- 3.2 Le Conseil de la Vie Lycéenne a été consulté sur la question lors de la réunion du 28 janvier. Il a été décidé :
- -l'option gratuité ; il faut donc prévoir des distributeurs avec un système de jetons
- -les lieux (un distributeur dans le réduit situé en face de la salle des conseils sous l'escalier du bâtiment A, un autre dans la cafétéria CPGE du bâtiment B)
- 3.3 Le Proviseur adjoint annonce qu'il a commandé gratuitement à la Région 1500 préservatifs (non livrés à ce jour). Cette commande s'inscrit dans la politique de santé régionale (dernière journée de prévention : « Et l'amour dans tout ça ? »).

# 4)Les formations secouristes

#### 4.1 Pour les élèves

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> devront avoir reçu une formation secouriste (loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile). Le dispositif n'est pas encore complètement opérationnel. 31 lycéens et étudiants seront formés une nouvelle fois cette année au lycée Camille Guérin.

#### 4.2 Pour les personnels

Un recensement en octobre 2007 des **personnels secouristes** dans l'établissement donnait un nombre de 11% (attention : seulement 82 réponses).

La demande de formation est réelle. Nous avons renouvelé la préparation au diplôme de PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) pour 10 stagiaires (30 avril et 2 mai 2008).

De plus, nous organiserons l'année prochaine une session de recyclage des secouristes ayant obtenu leur diplôme il y a quelque temps.

### 5)Lancement de la commission développement durable

5.1 Madame Ferron a assisté aux assises académiques du développement durable à Angoulême le 17 janvier 2008 (présence du Ministre de l'Education nationale).

Avec les Conseillères Principales d'Education, elle animera la nouvelle commission « Développement durable» au lycée. A noter que la question environnementale intéresse et mobilise les élèves et les étudiants qui sont invités à s'engager dans cette commission.

# 5.2 Ses propositions

- -organiser un comité de pilotage restreint dans la commission
- -faire un diagnostic dans l'établissement en faisant appel selon les thèmes traités à tous les personnels (reprographie, espaces verts, cuisine...).
- -se saisir de thèmes tels que la consommation de papier, le tri sélectif des déchets, l'économie d'énergie, l'eau, le choix des matériaux...
- -encourager l'usage des produits écolabellisés
- -mettre en ligne sur le site du lycée les comptes rendus des réunions de la commission

### 6) La place du CESC dans le futur projet d'établissement 2008-2012

Le CESC est l'instance dans l'établissement la plus efficace pour coordonner les actions de prévention. Son rôle sera de nouveau réaffirmer dans le nouveau projet d'établissement. Il faut veiller à ce que les thèmes choisis par le CESC ne soient pas redondants avec le programme d'ECJS et davantage relier aux demandes du Conseil de la Vie Lycéenne notamment dans le domaine « citoyenneté ».

#### 7) Actions possibles du CESC pour l'année scolaire 2008-2009

Les pistes et les réflexions :

- -encourager la citoyenneté avec le tutorat, par exemple le parrainage des futurs  $2^{nde}$  par des élèves de  $1^{ère}$  et terminales (un trimestre ou plus ?)
- -reconduire les sessions de secourisme (notamment le recyclage)
- -rendre définitivement obligatoire l'éducation affective à tous les niveaux du lycée (2h annuelles)
- -faciliter la participation des lycéens aux actions de prévention du CESC en banalisant certains créneaux dans l'année comme à d'autres occasions (Carnaval...)

La dernière réunion du CESC sera axée sur le programme du CESC 2008-2009.

Remerciements à tous les participants.

T. BOCQUILLON Proviseur adjoint

<u>Destinataires</u>: Proviseure, Proviseurs adjoints, CPE secondaire et CPGE, intendance, infirmières scolaires, professeurs coordonnateurs, CDI, élèves au CVL, animatrice culturelle, membres du CESC, correspondant Police, affichage salle des professeurs, site du lycée,.